

À Parnans, le 3 mars 2026

CONVOCAION AU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion exceptionnelle du Conseil municipal qui se tiendra en salle du conseil de la mairie :

Le lundi 9 mars 2026 à 20h30

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23 février 2026

2. Finances

- Délibération n° DCM-09-2026 – Approbation du compte financier unique 2025
- Délibération n° DCM-10-2026 – Affectation du résultat de l'exercice 2025

3. Informations et questions diverses

En cas d'empêchement, je vous remercie de bien vouloir me faire part de votre indisponibilité et de remplir un pouvoir afin de vous faire représenter.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Alain ROBIN

